



GALA RECONNAISSANCE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

SIMARD CUISINE ET SALLE DE BAINS REMPORTE LE PRIX PAYSAGE

Beaupré, le 3 novembre 2016 – L'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la région de la Capitale-Nationale est heureuse de décerner le Prix Paysage à **Simard Cuisine et salle de bains**. Ce prix est remis lors de la 16^e édition du Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré, ce jour, au Château Mont-Sainte-Anne.

« Nous sommes particulièrement fiers d'obtenir ce prix. Nous avons consacré beaucoup d'efforts afin de mettre en valeur notre entreprise et lui donner une image à la hauteur des produits que nous offrons » a déclaré M. Mathieu Simard, propriétaire de *Simard cuisine et salle de bains*.

LE LAURÉAT

Cette entreprise est localisée le long de la route 138, à Saint-Tite-des-Caps, une artère fort achalandée. Les travaux effectués au bâtiment s'intègrent harmonieusement à l'environnement immédiat. Plusieurs aspects de la rénovation du bâtiment sont remarquables : les matériaux utilisés, les dimensions et la localisation de celui-ci, les aménagements paysagers qui dissimulent les espaces de stationnement et l'enseigne murale efficace, discrète et à l'image de l'entreprise. Tous ces éléments font l'objet d'un entretien soutenu et sont bien perçus par les usagers de la route.

L'ensemble des interventions réalisées est à l'échelle du bâtiment et de la route 138.

Cette entreprise apporte une image positive à la municipalité de Saint-Tite-des-Caps et à la MRC de La Côte-de-Beaupré.

PRIX PAYSAGE

Le Prix Paysage, remis pour une cinquième fois au Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré, vise à sensibiliser les acteurs du milieu à l'importance de conserver et de mettre en valeur les paysages, à encourager les bonnes pratiques et à récompenser les initiatives en matière de paysages.

« Nous sommes très heureux de décerner ce Prix Paysage à *Simard cuisine et salle de bains*. Le bâtiment demeure un exemple qui, nous l'espérons, incitera d'autres entreprises manufacturières de la Côte-de-Beaupré à emboîter le pas » a déclaré Mme Françoise Roy, chargée de projet à l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale.

-30-

SOURCE :

Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la région de la Capitale-Nationale | www.notrepanorama.com

POUR INFORMATION ET ENTREVUES :

Françoise Roy | paysages@developpementcdb.com |
T 418 827-5256, poste 208